

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Désignez un artiste ou écrivain pour un Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts

27 avril 2017 (Fredericton, NB) – À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 juin 2017, **artsnb** accepte les nominations pour les prestigieux Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts. Ces prix ont été conçus pour reconnaître l'excellence des artistes et écrivains professionnels du Nouveau-Brunswick, ainsi que leur contribution remarquable aux arts et à la culture de la province. Cette année, un prix de 20 000 \$ sera attribué pour chacune des trois catégories suivantes :

1. **Arts visuels** (incluant architecture, métiers d'art, arts médiatiques et photographie)
2. **Arts de la scène** (incluant danse, musique et théâtre)
3. **Arts littéraires*** (incluant traduction littéraire, performance littéraire, création parlée et conte)

Pour désigner un artiste ou un écrivain du Nouveau-Brunswick, il vous suffit de consulter notre site Internet : artsnb.ca/site/fr/prix. Vous y trouverez la marche à suivre, ainsi qu'un formulaire vous permettant de soumettre un dossier de candidature à **artsnb**. La date limite pour présenter une candidature est le 15 juin 2017.

Pour plus d'informations sur ce prix ou sur nos autres programmes, veuillez contacter Sarah Beth Shiplett, agente de programmes, à prog@artsnb.ca ou au (506) 440-0037, ou composez le (866) 460-2787 (sans frais).

* Les prix pour les arts littéraires alternent entre l'anglais et le français d'une année à l'autre.

-30-

Contact media :

Joss Richer (Directeur général): execdirgen@artsnb.ca ou (506) 478-4610

Sarah Beth Shiplett (Agente de programmes): prog@artsnb.ca ou (506) 440-0037

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province.